

aquitaine • 3

bordeaux • bayonne •
pau • périgueux • agen •
mont de marsan • dax

Compte rendu de l'instance de proximité Août 2023



Pour la direction : Delphine VIALANET (Directrice Régionale), Fabrice GOLL (Directeur Régional Nouvelle-Aquitaine à partir du 1er septembre) et Jean-Michel FRANCOIS (DRH).

Pour les élus : Boris CHAGUE, Laurent MONTIEL, et Alexis DUMOULIN.



Avant de débiter l'instance, les élus ont souhaité la bienvenue au nouveau Directeur régional, et au nouveau Directeur des ressources humaines.

Ils ont également félicité la Directrice régionale, et lui ont souhaité bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Les élus ont également exprimé leurs regrets quant à la "déféminisation" de l'encadrement de Nouvelle-Aquitaine.

La Direction a répondu que c'était une photographie de la région à l'instant T, mais que cela évolue au niveau des différentes régions au gré des mouvements de la Direction, et globalement la parité est plutôt respectée au niveau du réseau.

Les élus ont également demandé en préambule que les documents concernant l'instance leur soient envoyés au moins cinq jours avant, car ils n'ont pas reçu de documents et d'ordre du jour pour cette instance.

Ils ont aussi souhaité faire un point sur le dialogue social avant de commencer l'instance.

La directrice régionale a lu la charte du dialogue social à France 3 Aquitaine.

Charte du dialogue social à France 3 Aquitaine

Préambule:

Le dialogue social doit se faire dans le respect de chacun (direction, élus, salariés), en instance ou en dehors (groupes de travail et de réflexion par exemple.)

Article 1:

Le respect des personnes doit être la règle. Les allusions et les attaques personnelles ne peuvent avoir leur place. Le débat doit être dépersonnalisé et s'appuyer sur des faits pour déboucher sur des solutions.

Article 2:

L'ordre du jour établi par la direction doit être justement proportionné et suffisamment détaillé.

Article 3:

La durée des réunions ne doit pas dépasser 4h, avec au moins une pause. En cas de dépassement, une autre instance sera convoquée.

Article 4:

Toute question qui concerne un salarié d'Aquitaine mérite qu'elle soit traitée à l'échelle de l'Aquitaine et qu'une réponse complète et argumentée soit apportée.

Article 5:

Un calendrier prévisionnel sera établi pour les points récurrents (PAPRI Pact, rapports de la médecine du travail etc) coordonné avec celui du CSE.

La direction et les élus s'engagent à respecter ces points afin de contribuer ensemble à un dialogue social constructif.

Point 1 : Retour sur la visite des locaux du BIP d'Agen (en présence de Jérôme BOURDY).

Voici le compte rendu de la visite effectuée au bureau d'Agen le 7 juillet 2023.

Compte rendu de la visite du site d'Agen le 7 juillet 2023

En présence de Jérôme Bourdy (responsable IMG), Alexis Dumoulin (RP FO) et Boris Chague (RP CGT).

Le Bureau d'Information de Proximité (BIP) d'Agen est situé dans un bâtiment de l'Agropole, une zone d'activité installée à Estillac, dans la banlieue d'Agen.

Les deux salariés du BIP étaient malheureusement absents. Ils avaient néanmoins fait part de leurs remarques et préconisations dans un mail envoyé le matin de la visite aux représentants de proximité (RP).

Arrivés devant le bâtiment : 2 places de parking sont réservées aux salariés de France 3. Le responsable IMG fait remarquer qu'une chaîne permet à l'équipe de reportage de bloquer l'accès et éviter que l'emplacement soit occupé par d'autres véhicules. Quant au marquage au sol des emplacements, il est devenu presque invisible, alors qu'il a été refait "il n'y a pas si longtemps", selon Jérôme Bourdy, qui reconnaît qu'il faut recommencer, tout en indiquant que la présence de gravier empêche la peinture de tenir au sol.

L'accès aux parties communes du bâtiment nécessite une clé ; les bureaux de France 3 se situent au 1^{er} étage sans ascenseur. Les toilettes, sur le palier, sont communes aux autres entreprises de l'étage. L'accès au bureau se fait par badge. La poignée de la porte est abîmée, il faut la réparer. Le responsable IMG doit contacter une entreprise.

Le BIP d'Agen se compose de 3 pièces, disposées en enfilade : un espace bureau d'environ 30m², un espace technique d'environ 20m² et un studio d'enregistrement d'environ 50m².

Il n'y a pas l'eau courante. Les salariés ont à leur disposition une fontaine à eau rechargée par des bidons fournis par un prestataire, présent ce jour pour ré-approvisionner le BIP.

- **L'espace bureau** : vaste, il comprend 3 bureaux, 2 ordinateurs de bureautique, une grande étagère de rangement linéaire, 2 meubles de rangement dont un pour le matériel de tournage, un réfrigérateur, un four micro-ondes, une machine à café.

Un climatiseur d'appoint trône près de la baie vitrée, entrouverte pour le tuyau d'évacuation de l'air chaud émis par la clim. En effet, explique le responsable IMG, le système de climatisation est en panne et l'Agropole, propriétaire de l'immeuble, doit effectuer les réparations pendant l'été (changement du groupe froid et de tous les ventilo-convecteurs), mais aucune date précise n'a été donnée aux IMG concernant cette intervention. Les RP constatent là un problème important car, si la climatisation d'appoint est un moindre mal pour le confort thermique, celle-ci émet un bruit important et génère de la déperdition énergétique du fait de la fenêtre ouverte (génératrice de bruit supplémentaire avec la proximité de l'autoroute). Pour les RP, ce problème de climatisation doit être résolu dans les plus brefs délais car les salariés sont exposés à des nuisances sonores, rendant leurs conditions de travail difficiles. Ceux-ci se plaignent d'ailleurs de ne pouvoir passer un appel téléphonique sereinement.

- **L'espace technique** : il est composé d'un poste d'ingest / dérushage, d'une baie technique et d'un grand placard de rangement. Le technicien d'une entreprise prestataire est présent pour la mise en sécurité et la remise en fonctionnement de la baie technique, rendue hors service suite à un dégât des eaux, le second en un an et demi. En effet, explique le responsable IMG, le toit du bâtiment a un problème d'étanchéité et l'eau s'infiltre lorsqu'il y a de trop fortes pluies. Selon lui, il y a des travaux à faire sur la partie correspondant à la remontée d'étanchéité de l'immeuble, mais le propriétaire ne veut pour l'instant pas faire ces travaux. De fait, les éléments de la baie technique sont remis en fonctionnement (l'équipe envoyait ses images via Aviwest depuis 3 semaines) mais ils ne sont pas rentrés dans leur placard par crainte d'une nouvelle inondation. Si la climatisation de la baie permet de rafraîchir la pièce (ce qui n'est pas sa fonction première), en revanche le bruit qu'elle émet est conséquent et risque de déranger le/la salarié.e si il/elle choisit de dérusher à ce poste. Pour les RP, cette situation n'est pas tenable sur le moyen terme et doit être solutionnée au plus vite.

Les étagères du placard à portes coulissantes sont pleines de K7 beta SP et SX, archives d'au moins 20 ans de tournages des équipes agenaises. Les salariés souhaiteraient que cette armoire soit enfin vidée pour

pouvoir y entreposer leurs propres affaires. Jérôme Bourdy est d'accord pour débarrasser ce placard mais il faut réfléchir à la façon de rapatrier ces archives vers l'INA (stockage au BRI, sélection des rushes, procédure d'envoi à l'INA...).

- **Le plateau d'enregistrement** : la pièce a entièrement été rénovée après la première inondation en 2021. Le studio comprend un espace détente avec des fauteuils et un espace enregistrement, tout automatisé, dont l'éclairage et la caméra sont pilotés à distance. Les RP ne relèvent rien de notable dans cet espace de travail, spacieux et bien insonorisé.

En conclusion, les RP d'Aquitaine, malgré les efforts notables des services généraux à pallier les difficultés rencontrées (intempéries, dialogue difficile avec l'organisme propriétaire, notamment) constatent des dysfonctionnements importants sur le site d'Agen, qui peuvent être facteurs de désagréments, voire dégrader les conditions de travail des salariés (climatisation en panne et baie technique à réparer). Les chantiers afférents à ces problèmes doivent donc impérativement être mis en œuvre dans les plus brefs délais. Aussi, l'absence de sanitaires privatifs, d'eau courante, d'une douche, à la différence des BIP de Dax et Mont-de-Marsan, ajoute à l'inconfort que peuvent ressentir les salariés. Il était question d'un déménagement du BIP d'Agen il y a 2 ou 3 ans. Les RP demandent à la direction où elle en est de cette réflexion.

Concernant la climatisation, le responsable IMG a indiqué que le propriétaire a commencé les travaux au mois de juillet et qu'ils devraient se terminer en septembre.

Concernant l'espace technique, en septembre, une entreprise viendra constater les problèmes d'étanchéité, et cela débouchera peut-être sur d'éventuels travaux.

Pour l'espace technique, les élus et la Direction ont échangé sur le fait de replacer la baie technique dans son espace d'origine, mais il y a tout de même un risque pour le matériel si le phénomène se répète, et qu'il y a une nouvelle inondation.

En ce qui concerne les cassettes de rush, elles entrent dans un cadre légal très précis, et théoriquement elles ne doivent pas sortir de l'enceinte de FTV.

Les élus ont informé la Direction que le conseil départemental du Lot-et-Garonne avait échangé avec la précédente équipe du bureau d'Agen, et qu'il était intéressé pour récupérer ces images pour leurs archives.

La Direction indique aux élus qu'il faudrait que le conseil départemental du Lot-et-Garonne adresse par courrier une demande à la direction de FTV, afin de récupérer de ces images, sans être sûre que celle-ci aboutisse à une réponse favorable.

Enfin, concernant le déménagement du bureau d'Agen, la direction a indiqué qu'une réflexion était en cours.

Point 2: Mesures sanitaires vis à vis de la canicule et de la recrudescence des foyers de Covid.

Canicule

Lors de la dernière période de canicule, la locale de Périgueux a été victime d'une panne de climatisation.

La température étant trop importante dans les bâtiments, les conditions de travail ont été très perturbées (dérushage et enregistrement des commentaires dans la voiture dans le parking, montage en télétravail...), ce qui a beaucoup compliqué le fonctionnement de la locale.

Les élus ont regretté de ne pas avoir été informés de cette situation par la Direction.

Le responsable IMG a expliqué aux élus que la centrale de traitement d'air est tombée en panne, et que c'est le prestataire (c'est contractuel) qui doit prendre en charge la réparation, et qu'il a un peu tardé à intervenir.

Il a également indiqué aux élus que quatre climatiseurs mobiles ont été installés comme solution temporaire, et que les travaux de réparation de la centrale de traitement d'air devraient être terminés pour la fin du mois d'août.

Les élus ont fait remarquer que les climatiseurs mobiles posent des problèmes pour l'évacuation de l'air chaud qu'ils produisent, et qu'ils ne permettent pas de refroidir les bâtiments pendant la nuit, puisqu'il faut qu'une porte soit ouverte pour évacuer l'air chaud.

Les élus ont également indiqué que la loi ne prévoit pas de température maximale pour le travail, mais que selon l'INRS les critères de température maximum sont, pour la température au bureau de 30°, et de 28° pour un travail "physique" en extérieur.

Les élus ont également abordé le refroidissement éventuel du bâtiment social qui abrite la cantine, mais la Direction a indiqué que celui-ci ne fera pas l'objet de travaux de climatisation, car le coût serait trop important.

La Direction a indiqué que s'il faisait trop chaud dans le restaurant d'entreprise, des solutions pourraient être envisagées comme les plateaux repas, les repas froids, ou encore la possibilité de prendre son repas à son poste de travail.

Concernant les mesures canicule, il y a eu également un rappel sur les différentes mesures mises en œuvre suite à l'atelier canicule, comme la distribution de bouteilles d'eau, de gourdes, de brumisateurs, etc...

Covid

Concernant le Covid, la Directrice régionale a indiqué qu'il n'y avait pas de nouvelles mesures spécifiques mises en œuvre, mais qu'il faut conserver les bonnes pratiques comme les gestes barrière.

Le responsable IMG a également indiqué qu'il y avait toujours des masques, des lingettes, ainsi que du gel hydroalcoolique à disposition pour les salariés.

Point 3 : Présentation du baromètre absentéisme (en présence d'Estelle Mizon).

Les élus n'ont pas reçu le baromètre absentéisme avant l'instance, ils n'ont donc pas pu l'étudier, le point est reporté à l'instance de septembre.

Point 4 : Tempo : retour sur les derniers essais techniques et présentation de l'organisation mise en place dans les différents services (en présence de Bruno LARRAMENDY et Florian RINDEGUÉ).

Le rédacteur en chef a indiqué que le travail fourni depuis le mois d'avril/mai a permis de répondre à la demande, aux interrogations et d'être rassuré au niveau du workflow.

Il a précisé que si le national jouait le jeu et envoyait les éléments comme il faut, et quand il le faut, "ça passera".

Il a également donné quelques précisions sur les différents éléments envoyés par le national pour les éditions.

Le national va envoyer 8'30 par jour.

Le midi, il y aura trois sujets et une chronique enregistrée, ainsi qu'un off, ou un *off/interview*.

Le soir, il y aura la même chose, avec un dossier obligatoire de 3'30, auquel on ajoutera un invité sur le sujet.

Le rédacteur en chef a également indiqué que chaque matin les équipes nationales se réunissent en conférence, et envoient un bulletin d'alerte en région.

Les élus et le rédacteur en chef ont également abordé l'éventualité d'une grosse actualité.

Dans ce cas, le rédacteur en chef a expliqué que Bordeaux peut prendre la main, et devra être en capacité de faire un direct à 19h44, et il y aura un desk envoyé par Paris qui sera fabriqué pendant le JT puis renvoyé afin d'être diffusé en fin de tranche.

Le rédacteur en chef a également donné des informations sur le créneau du début de la tranche, qui sera un "avant JT en mode positif".

Cette tranche sera composée de sujets de proximité tournés en Gironde, ou par les différents bureaux excentrés, et également d'épisodes de série, ainsi que d'une chronique intitulée «LA MINUTE D'ICI», présentée par Olivier Prax.

Enfin, le rédacteur en chef a indiqué qu'en matière de planification, il n'y aurait pas de grands changements sauf l'équipe qui sera planifiée en 11h/20h.

Concernant la planification et l'organisation du travail côté technique, selon le chef de centre, la principale modification consiste en un glissement des horaires de 30' vers la fin de la journée, et le volume horaire restera toujours de 39 heures par semaine.

Pour certains, comme par exemple les éclairagistes, il y aura même des prises de service un peu plus tard, sauf si des émissions spécifiques demandent une prise de service plus tôt.

Le chef de centre a indiqué que pour certains métiers, comme les encadrants de la régie, ou les scriptes, il va falloir composer avec les besoins, et alterner avec les différentes tâches à effectuer, notamment concernant les week-ends et la semaine pour les scriptes.

Le but de cette alternance de tâches et de besoins est d'équilibrer la charge de travail.

En combinant les différents besoins, les scriptes devraient faire 39 heures sur 4,5 jours.

Point 5 : Grille de rentrée de septembre : quels changements ?

La Directrice régionale a indiqué aux élus qu'à part la mise à l'antenne du projet tempo, il y a peu de changements en Nouvelle-Aquitaine.

La matinale « Vous Etes Formidables » passe à 26 minutes.

En ce qui concerne les sports, il y a quelques changements :

En Basket, France télévisions n'a plus les droits de la Betcliv, mais a récupéré les droits de la pro B.

L'émission « Tant d'efforts » est supprimée sur Noa, mais va être mise à l'antenne sous forme d'une page sport commune à toute la Nouvelle-Aquitaine dans l'édition ICI du dimanche soir.

Bordeaux fabriquera deux émissions par mois, et Poitiers et Limoges en fabriqueront une chacun par mois.

Enfin du 8 septembre au 27 octobre une émission « 100% coupe du monde » consacrée au rugby, en collaboration avec France Bleue, et d'une durée de 25 minutes, sera diffusée sur NoA.

Point 6 : RH : postes pourvus et à pourvoir en Aquitaine.

La Direction a indiqué que deux postes de Journalistes Rédacteur Reporteur ont été pourvus à Bordeaux en juillet.

Les élus ont interrogé la Direction sur le poste de monteur à Périgueux qui n'a toujours pas été pourvu.

La Direction a indiqué que la personne intéressée par le poste sera reçue prochainement, mais elle n'est pas sûre que ce poste sera pourvu en septembre comme cela avait été annoncé lors d'une précédente instance.

Prochaine réunion de l'instance le 5 septembre

D'ici là, **n'hésitez pas à nous joindre pour plus de précisions et d'éventuelles questions.**

Vos élus FO de proximité : **Hervé Morin & Alexis Dumoulin**